Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 22 (1871)

Artikel: Fables patoises

Autor: Contejean, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POÉSIES

FABLES PATOISES

par C. Contejean

Ces fables sont écrites dans le patois de Montbéliard, tel qu'il est parlé autour de la ville dans un rayon de quelques kilomètres, et seulement en pays protestant. L'auteur se réserve de prouver, dans un travail subséquent, (presque terminé), que l'orthographe de cet idiome obéit à des lois aussi précises que celle des langues les mieux ordonnées. En ce moment il lui suffit d'indiquer les règles et les conventions suivantes, auxquelles il a cru devoir se soumettre.

1º Dans les cas très fréquents où l'é fermé et la voyelle brève ai se transforment en une diphtongue ayant à peu prês le son de ei, eie, ie (suivant les circonstances et les localités) cette singulière consonnance est représentée par un circonflexe placé sur la voyelle.

2º Le même signe est employé pour annoncer que la voyelle o doit se prononcer comme une diphtongue ayant à peu près les sons de oë, aoe, aoue, oue.

3 La distinction des syllabes longues et des brèves étant fort importante dans les personnes des verbes, et l'oubli de cette précaution pouvant amener des confusions regrettables, on écrit ai toutes les fois que cette voyelle est longue, lors même que l'orthographe française ajoute une consonne à la suite, et l'on écrit ais ou ait quand elle est brève.

4º Pour éviter de même certaines confusions de personnes et pour simplifier, on supprime les consonnes finales de la première et de la troisième personne plurielles du présent de l'indicatif, quand elles sont terminées en *en*, et les consonnes finales des trois personnes plurielles du passé défini.

Il est enfin utile de dire que la liaison des consonnes terminales avec les voyelles initiales n'est observée qu'aprés les articles, les adjectifs et les pronoms dont la liste suit : lês (les), ês (aux), dês (des), in (un), cês (ces), mon, ton, son, nôs (nous), vôs (vous), en (on); puis, avant les pronoms en, y.

La traduction placée en regard du texte est tout à fait littérale; et dans les cas assez fréquents où certaines expressions patoises ne peuvent se rendre en français, ou suivant le génie de la langue française, les équivalents ou les à-peuprès sont mis en italique.

Les abréviations usitées dans les notes sont les suivantes : allem. = allemand, lat. = latin, b. lat. = basse latinité, v. fr. = vieux français, gasc. = gascon, prov. = provençal, ital. = italien, esp. = espagnol, litt. = littéralement, pron. = prononcez.

C. CONTEJEAN.

Poitiers, le 20 janvier 1872.

